

L'écho de la cité

LETTRE
D'INFORMATION
DE LA VILLE DE BAYONNE

Décembre / n°2030

Saint-Esprit Collecte de déchets : ce qui change pour les résidents au 2 janvier 2023

Bayonne, le 21 décembre 2022

Madame, Monsieur, *Chus Bayonnais,*

À partir du 2 janvier 2023, la collecte des déchets ménagers se densifie et se simplifie dans votre quartier. Avec la nouvelle année, **le tri des déchets sera encore plus facile** avec la possibilité de déposer ensemble, dans les conteneurs en point d'apport volontaire prévus à cet effet, tous les emballages domestiques en plastique, en carton et en métal avec tous les papiers. Attention, **seuls les emballages et les papiers** sont acceptés dans les conteneurs de tri sélectif.

Pour collecter ces déchets, **de nouveaux conteneurs en point d'apport volontaire** seront à votre disposition. Ils vous permettront donc de :

- Trier tous vos emballages et papiers ensemble et en vrac (pas besoin de sac).
- Trier tous vos emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux uniquement).
- Jeter vos ordures ménagères dans des sacs fermés.

Cette densification du dispositif de collecte est menée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque et a pour objectif **d'améliorer collectivement nos performances en matière de tri et de valorisation des déchets ménagers.**

Ces points d'apports volontaires sont accessibles librement, chaque jour de la semaine. Leur mise en place à proximité des lieux de vie et de passage induit **la fin de la collecte en sacs au sol dans les rues du centre-ville à compter du 2 janvier prochain.**

Tout dépôt au sol de sacs dans la rue ou au pied des conteneurs sera passible d'amende, comme c'est le cas actuellement en dehors des heures de collecte.

Pour toute information complémentaire, la Communauté d'Agglomération Pays Basque est à votre écoute au numéro de téléphone suivant : 05 59 57 00 00. Vous pouvez également consulter son site internet à l'adresse : communaute-paysbasque.fr

Je vous remercie de votre compréhension.

Bien à vous.

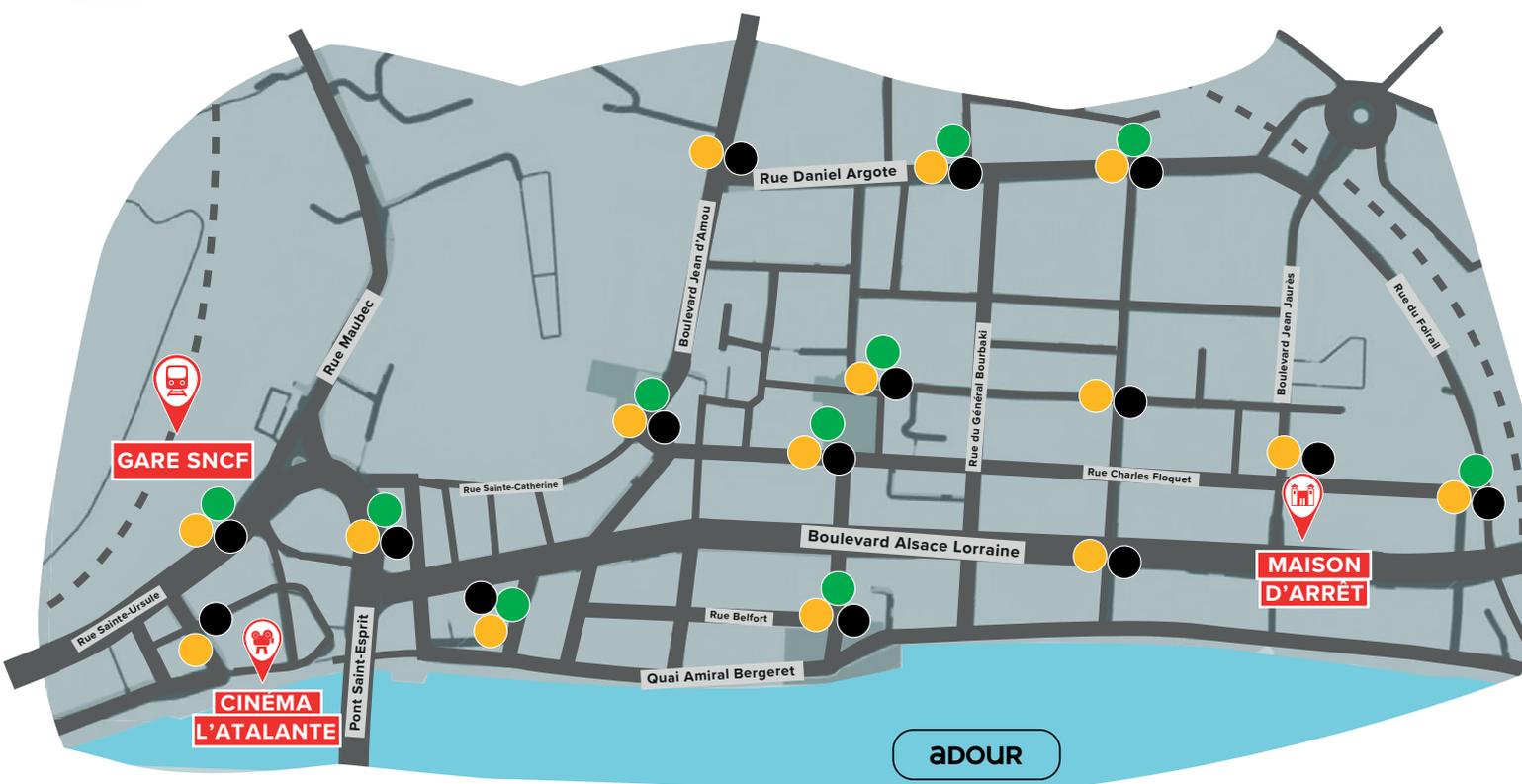
Jean-René Etchegaray
Maire de Bayonne

PJ : Liste des conteneurs en point d'apport volontaire dans votre quartier

Liste des conteneurs en point d'apport volontaire dans votre quartier

Quai de Lesseps / place Saint Ursule
Rue Sainte Ursule / gare SNCF de Bayonne
Place de la République
Quai Amiral Bergeret- Angle rue du Canal
1 rue Aristide Briand- Square Bergeret
3 rue Pellot / boulevard Alsace Lorraine
Rue du Foirail / derrière la maison d'arrêt
Boulevard Jean Jaures angle rue Charles Floquet
Rue Benoit Sourigues / Rue Capitaine Pellot
3 Rue Benoit Sourigues- Place d'Albret
Rue Denis Etcheverry- Place d'Albret
Boulevard Jean d'Amou- Square Marquisat
Boulevard Jean d'Amou / Rue Daniel Argote
22 rue Daniel Argote
Rue Daniel Argote/Capitaine Pellot

Vous pouvez retrouver l'emplacement exact de ces sites en consultant le plan de localisation des conteneurs disponible à l'adresse suivante : communaute-paysbasque.fr/annuaire-des-communes



Ordures ménagères : OM



Collecte sélective : CS
(tous les emballages et papiers)



Emballages en verre